



Déclaration liminaire FSU / CGT Educ'action

CTA du 16 octobre 2018

Académie de Poitiers

Monsieur le Recteur
Mesdames et messieurs,

Une fois de plus nous ne pouvons que dénoncer l'absence de dialogue social du Ministre de l'Éducation puisque, plus que jamais, nous apprenons a posteriori par les médias les décisions qui concernent le service public d'éducation. C'est ainsi dans la presse que les récentes annonces budgétaires avec les suppressions de postes ont été faites.

Concernant le second degré, l'annonce de la suppression de 2650 emplois a été faite. Elles révèlent au grand jour la réalité de la politique éducative mise en œuvre par le ministre Blanquer. Supprimer 2 650 postes d'enseignants alors que le second degré aura à accueillir davantage d'élèves pendant plusieurs rentrées encore, dont 32 000 dès 2019, que d'ores et déjà les classes sont surchargées, qu'est-ce sinon obérer l'avenir ?

Après la saignée des années Sarkozy, le même mauvais scénario est en train d'être acté et on peut prédire un avenir sombre pour le second degré dans les années qui viennent si on sacrifie la scolarité des collégiens et lycéens au nom de la réduction du nombre de fonctionnaires.

Le Ministre prétend pourtant que les taux d'encadrement ne se dégraderont pas. Avec plus d'élèves et moins de professeurs, l'exercice paraît difficile ! Le recours aux HSA invoqué ne peut leurrer personne. Les enseignants sont déjà astreints à des HSA du fait de la pénurie de professeurs. Le recours aux HSA n'est pas la solution, jamais n'est prise en compte la pénibilité du métier.

Concernant le 1er degré, le Ministère annonce 1900 postes en plus, mais comme le dédoublement des ce1 en REP et la scolarisation obligatoire à 3 ans va absorber 4000 postes, c'est donc plus de 2000 postes qui vont être à trouver à cette rentrée ! Les dispositifs plus de maîtres que de classes, la scolarisation des moins de 3 ans ou les écoles rurales vont se retrouver à nouveau menacées comme l'année dernière. La baisse démographique annoncée ne permettra pas de compenser cela et encore une fois, l'amélioration de notre système scolaire pour tous nos élèves n'aura pas lieu. La priorité au primaire reste une belle parole qui en se transforme pas en acte !

Enfin côté administration, la rentrée 2018 et ses 200 suppressions de postes à peine passées, dans des conditions dégradées pour nombres de services et d'équipes administratives dans les établissements, le ministre de l'éducation nationale r annonce, au moins, 400 suppressions de postes administratifs pour la rentrée 2019 !

Quel mépris pour l'engagement quotidien des personnels ! Quelle ignorance de la situation des services de l'administration centrale, des rectorats, des DSDEN, des collèges et des lycées qui souffrent déjà d'un manque cruel de personnels pour faire face, dans des conditions de travail décentes aux conséquences de politiques ministérielles fondées sur des effets d'annonce sans que leurs conséquences ne soient la préoccupation du ministre !

En annonçant une telle mesure de restriction budgétaire, le ministre éclaire la réalité de son arbitrage du mois de juillet d'aller vers des fusions d'académies.

La FSU et la CGT Educ'action ont réaffirmé au comité technique ministériel leur opposition aux fusions d'académies et des risques de régionalisation des politiques éducatives qu'elle emporte !

Les mesures d'accompagnement individuel qui pourront être envisagées, comme la promesse qu'il n'y aura pas de mobilité géographique forcée et celle de répartition sur le territoire de ce qui restera de l'emploi public, ne répondent en rien à la colère des personnels.

En fait les choix budgétaires éclairent le sens des réformes récentes. Derrière la communication, ces réformes doivent permettre les diminutions de moyens. Ce sera le cas en lycée en augmentant le nombre d'élèves par classe pendant les enseignements du tronc commun comme de spécialités et en diminuant les possibilités de dédoublements, ou en limitant le nombre de spécialités et d'options offertes dans les établissements.

Ce budget doit être combattu, c'est bien avec un tel objectif que la FSU et d'autres syndicats appellent les personnels à se mettre en grève le 12 Novembre.

Ce 12 novembre sera aussi l'occasion de faire remonter la colère sur le mépris que ressentent les enseignantes par leur ministère.

Mépris ressenti par les personnels accompagnant les élèves en situation de handicap, qui font les frais des moyens qui ne sont pas à la hauteur des besoins. Le manque de reconnaissance notamment financière de leurs missions fait honte à l'institution. Certains AESH ont même vu la baisse de 20 % de leur rémunération par un temps partiel imposé. Comment peut-on imaginer à la fois prétendre apporter de l'aide en tenant les personnels dans une précarité grandissante ? Ce dossier, porté depuis le début par la FSU et la CGT Educ'action, fait enfin le buzz de l'actualité et le rectorat de Poitiers, sur les questions de temps et d'organisation du travail, est loin d'être exemplaire.

Mépris ressenti par les professeurs des écoles à qui on a imposé des évaluations nationales cp et ce1, déconnectées de la réalité des classes avec un ministère qui ne tient pas compte des remontées du terrain. Exercices inadaptés dans le fond et la forme, temps de passage et de remontée des résultats qui explosent, enseignants dessaisis de la conception et de l'analyse de la correction, logiciel de correction peu performant et chronophage, base de données hébergée chez Amazon, ces évaluations sont une aberration. Le Snuipp-FSU demande aux équipes de se les approprier et de ne pas faire remonter les résultats. Nos élèves ne sont pas des cobayes pour une équipe de chercheurs en manque de données statistiques.

Dans la voie professionnelle, le ministre a dévoilé l'objectif de sa réforme de la voie professionnelle : la baisse des moyens. Ses propos sur le lycée professionnel qui « coûte le plus cher et a le plus d'heures de cours » sans être « synonyme de réussite » sont inacceptables. Force est de constater que cette transformation de la voie professionnelle ne permettra ni une insertion professionnelle qualifiante ni la poursuite d'étude pour des élèves issus dans leur grande majorité des catégories sociales les plus défavorisées. Et que dire de la dimension émancipatrice de l'enseignement professionnel !

Dans le contexte très dégradé des conditions de travail des personnels de lycées professionnels, nous dénonçons ces suppressions de postes.

Dans cette réforme, l'intérêt des élèves et des personnels est inexistant. Elle est dans la lignée de la réforme de 2009 et la généralisation du Bac Pro en 3 ans où la réduction d'une année de la scolarité des élèves de l'enseignement professionnel a fait des dégâts considérables chez les jeunes comme chez les professeurs de lycée professionnel.

En lieu et place d'une prétendue « revalorisation de la voie professionnelle », il veut déspecialiser les formations « en créant de grandes familles de métier », transformer les diplômes en blocs de compétences et instaurer une concurrence sévère entre la voie scolaire et l'apprentissage par la généralisation du « mixage » des publics. Il souhaite aussi en profiter pour imposer des pratiques pédagogiques par la mise en œuvre de la co-intervention et du chef d'œuvre au détriment des heures disciplinaires. C'est une dégradation programmée des conditions de travail des personnels et d'études des jeunes qu'il orchestre.

Non, les professeurs de lycée professionnel ne sont pas « d'accord » avec cette réforme. Ils rejettent massivement la diminution des heures de cours, la généralisation de pratiques pédagogiques imposées d'en haut et le développement de dispositifs qui n'ont jamais fait preuve de leur efficacité pour une meilleur réussite des jeunes.

Une telle politique ne peut répondre aux besoins de démocratisation. La jeunesse de notre pays mérite autre chose et la FSU et la CGT Educ'action et entendent bien se battre pour que l'Éducation nationale devienne effectivement une priorité.